

1^{er} Appel à projets sur l'Enseignement à l'ère numérique du Centre de compétences numériques de la HES-SO

Le Centre de compétences numériques (CCN) a été constitué en novembre 2019 afin de soutenir les efforts de mise en œuvre de la Stratégie numérique de la HES-SO, de mobiliser les expertises existantes dans les hautes écoles, et de positionner la transformation numérique au niveau institutionnel. Le CCN a été chargé par le Rectorat de piloter cet appel à projets internes.

Dans le cadre de l'appel à participation Digital Skills de Swissuniversities¹, la HES-SO a obtenu un financement pour la mise en œuvre d'un projet visant à concourir à l'évolution des cursus pour y intégrer la dimension numérique sous différentes formes, par le biais notamment d'appels à projets réalisés au sein des hautes écoles.

L'ambition de cet appel à projet est de produire des initiatives concrètes et innovantes, conduites par des membres du corps enseignant (professeur-e-s, chargé-e-s de cours et corps intermédiaire), éventuellement soutenus par des étudiant-e-s, sur la question du numérique. Ces initiatives auront pour objectif de développer et de mettre en pratique les compétences numériques des étudiant-e-s de la HES-SO.

OBJECTIFS

L'objectif du présent appel à projets est de permettre aux participant-e-s sélectionné-e-s de s'investir dans le développement de pratiques d'enseignement à l'ère numérique. Il vise à soutenir les initiatives qui s'alignent avec les ambitions de la Stratégie numérique de la HES-SO et qui permettent d'améliorer l'expérience d'apprentissage des étudiant-e-s, tout en renforçant l'acquisition de compétences numériques dans leurs domaines d'étude.

MODALITES

Les candidatures à l'appel à projets prendront la forme de projets d'enseignement à l'ère numérique. Le projet devra représenter une nouveauté par rapport aux pratiques d'enseignement existantes et/ou au contenu de formation ainsi qu'aux compétences pour les étudiant-e-s. Il devra être intégré dans un programme de formation de base (Bachelor et Master) ou un programme de formation continue. Le développement de nouvelles approches d'enseignement est visé, en particulier celles qui renforcent les compétences digitales des étudiant-e-s. A titre d'exemple, les compétences numériques suivantes pourront être abordées dans le ou les projets retenus :

- **Technologies digitales** : les étudiant-e-s connaissent les principales technologies de l'ère numérique, et comprennent leur utilisation et leur impact sur leur champ professionnel. Ils et elles sont aptes à mettre en œuvre les technologies et les outils pertinents dans leur parcours académique et dans leur pratique professionnelle.
- **Recherche et utilisation** : les étudiant-e-s disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour rechercher, interpréter et évaluer les informations et les données nécessaires à leur apprentissage académique et à leur pratique professionnelle. Ils et elles maîtrisent les

¹¹ Le programme P-8 'Renforcement des digital skills dans l'enseignement' géré par swissuniversities vise à soutenir les projets des hautes écoles dans le domaine de l'enseignement et le développement des compétences numériques (<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/digitalisation/digital-skills>).

tactiques et les approches pour rechercher des informations et déterminer leur pertinence et leur véracité.

- **Communication et collaboration** : les étudiant-e-s sont aptes à utiliser les technologies et les outils numériques pour communiquer et collaborer de manière efficace dans leur contexte académique et professionnel.
- **Création et innovation** : les étudiant-e-s savent appliquer l'approche du *design thinking* pour créer des services et des produits innovants liés au numérique, dans leur champ professionnel.

Les conditions suivantes sont à respecter :

1. Le temps consacré au projet pourra varier mais ne devra pas dépasser 30% du temps de travail des enseignant-e-s engagé-e-s et ne devra pas prêter à la bonne marche des études pour les étudiant-e-s engagé-e-s.
2. La durée du ou des projets retenus devra présenter des résultats au plus tard à la fin du semestre de printemps 2021. Les projets devront respecter les étapes décrites dans le calendrier établi ci-dessous.
3. L'enveloppe financière à disposition ne pourra pas dépasser 120'000 CHF par projet pour le financement des activités prévues. Cette enveloppe prend en charge toutes les dépenses nécessaires à la réalisation du projet.
4. Les dépenses liées à la dissémination des résultats devront correspondre à environ 5% du budget alloué.
5. L'appel à projets favorisera les projets transversaux menés par au moins deux filières ou deux hautes écoles de la HES-SO.
6. Le projet doit être soutenu par la haute école dans lequel il est réalisé.

RESULTATS ATTENDUS

Le ou les projets retenus devront clairement indiquer de quelles manières l'expérience d'apprentissage des étudiant-e-s est impactée, quelles compétences numériques sont visées et de quelle façon l'approche d'enseignement proposée peut être transférée à d'autres contextes au sein de la HES-SO.

Des indicateurs de réussite qualitatifs et quantitatifs devront être formulés pour faciliter l'évaluation des résultats attendus.

RAPPORTS

Le ou les projets retenus devront faire l'objet de deux rapports d'activités consécutifs à l'intention du Centre de compétences numériques :

- un **rapport intermédiaire** sur la mise en place des activités du ou des projets retenus, au plus tard avant le début du semestre d'automne 2020.
- un **rapport final** sur l'évaluation des résultats, au plus tard à la fin du semestre de printemps 2021.

Les deux rapports présenteront une vision d'ensemble de l'utilisation des fonds mis à disposition (bilan financier), ainsi qu'une évaluation des indicateurs de réussite quantitatifs et qualitatifs proposés.

CANDIDATURES

Les dossiers répondant à l'appel à projets seront évalués par les membres du Centre de compétences numériques et par le Vice-recteur Enseignement. Les expert-e-s veilleront à la cohérence des projets par rapport aux missions et aux rôles du Centre de compétences numériques. La décision sur le choix du ou des projets soutenus est du ressort du Rectorat.

Les dépôts de candidatures devront contenir les documents suivants :

- Formulaire de dépôt de projet dûment complété
- Lettre de soutien de la ou des directions des hautes écoles d'appartenance des candidat-e-s.

Les projets doivent être adressés par courrier électronique en format pdf à Olivia.Doll@hes-so.ch, jusqu'au 20 avril 2020 à minuit.

CALENDRIER

26.02.20	Finalisation et validation de l'appel à projets par les membres du Centre de compétences numériques.
09.03.20	Lancement de l'appel à projets
20.04.20	Délai pour le dépôt des projets
11.05.20	Annonce des projets retenus et démarrage des projets
14.09.20	Rapport intermédiaire (<i>rapport d'activités</i>)
21.06.21	Rapport final (<i>évaluation des résultats</i>)

ANNEXE

- Formulaire de dépôt de projet

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de contacter le Délégué à la digitalisation de la HES-SO, Laurent Bagnoud (Laurent.Bagnoud@hes-so.ch).